

# **Discussions concernant un nouveau syndicat SCEP-TCA**

## **Protocole de la marche à suivre et calendrier**

*24 janvier 2012*

Attendu que le SCEP et les TCA ont convenu d'explorer et de déterminer ensemble le besoin et les possibilités de créer un nouveau syndicat canadien, et d'identifier les principes et les caractéristiques de base d'un tel syndicat, le Bureau exécutif national et le Conseil exécutif national de chacun des syndicats mandatent par la présente la marche à suivre suivante concernant les discussions à ce sujet :

L'objectif de ce processus de discussion est de faire rapport aux congrès respectifs des TCA en août 2012 et du SCEP en octobre 2012.

Pendant cette période, le SCEP et les TCA consultent leurs membres et leurs instances dirigeantes, conformément aux exigences démocratiques et au pouvoir constitutionnel de chaque syndicat.

L'objectif du processus de discussion au sujet d'un nouveau syndicat est de développer et de s'entendre sur les principes de base d'un nouveau syndicat canadien doté d'une nouvelle identité et d'une nouvelle structure.

Ce processus va développer, critiquer et rendre concrets les principes établis dans le document de travail intitulé « *L'heure de vérité pour les syndicats canadiens* », dans le but de renforcer le pouvoir de négociation collective, d'établir un modèle de recrutement pour assurer la croissance et développer le militantisme, et d'avoir plus d'influence politique en faveur d'un changement social progressiste.

Les TCA et le SCEP nomment chacun des représentant(e)s pour siéger à un « Comité de proposition » qui va discuter des enjeux relatifs à la mise sur pied d'un nouveau syndicat canadien et formuler des propositions quant à ses principes de base et à ses structures.

Le Comité de proposition peut convenir au besoin d'une ou d'un facilitateur externe pour aider le comité et s'assurer qu'un rapport aux congrès soit rédigé d'ici le 15 juillet 2012.

Ce processus doit être transparent et doit prévoir des rapports fréquents à nos membres ainsi que la tenue d'un débat démocratique au sein de chacun des syndicats. Lorsque possible, des réunions communes entre les membres du SCEP et des TCA devraient aussi être convoquées afin de discuter du travail du Comité de proposition et des principes d'un nouveau syndicat.

Dans l'éventualité où d'autres syndicats canadiens souhaitent participer à ce processus, le Comité de proposition aura le mandat (à la suite d'un accord mutuel) de fournir des informations et d'inclure des représentant(e)s des autres syndicats dans leurs discussions, selon le cas.

Le SCEP et les TCA s'engagent à faire en sorte que ce processus de discussion ait la priorité ainsi que les ressources pour atteindre ses objectifs.

Le calendrier suivant servira de guide à cette marche à suivre, mais pourra être modifié au besoin par les dirigeants nationaux de chacun des syndicats et par le Comité de proposition.

Janvier	Développer un protocole conjoint sur le processus à suivre concernant un nouveau syndicat. Soumettre le protocole au Conseil exécutif national du SCEP et au Bureau exécutif national des TCA pour approbation à la fin janvier. Les organisations nomment les membres du Comité de proposition.
Février	Première séance de travail du Comité de proposition afin d'identifier les éléments à explorer et à décider; élaboration d'un plan de travail et création de sous-comités pour travailler sur des sujets en particulier. Cette première séance va aussi inclure un atelier en vue de développer les principes du document de travail précédent (« <i>L'heure de vérité...</i> ») et définir ce qu'un nouveau syndicat pourrait et devrait accomplir (y compris des pratiques et des structures innovantes qui pourraient être représentées dans un nouveau syndicat). Cet atelier pourrait inviter des personnes ressources appropriées (spécialistes du recrutement, universitaires, experts en matière de renouvellement syndical) pour analyser, critiquer et ajouter de la valeur à la vision. Le document de travail peut être reformulé et développé à la suite de l'atelier.
Février-mars	Lorsque le processus sera approuvé par le BEN des TCA et le Conseil exécutif national du SCEP, une réunion conjointe des représentant(e)s sera convoquée afin d'analyser le protocole, clarifier la prochaine marche à suivre et impliquer le personnel des deux syndicats.
Mars-juin	Les sous-comités du Comité de proposition travaillent à dégager et à comparer les pratiques du SCEP et des TCA, à identifier les différences et les similitudes, et à énumérer des éléments clés pour une prise de décision. Les principaux sujets porteront sur : l'identité et le rôle d'un nouveau syndicat; les structures représentatives; les structures de négociation et les structures sectorielles; les structures des sections locales; les finances; les services et les départements; les politiques et l'action politique; le recrutement et la base communautaire; les questions constitutionnelles. Le Comité de proposition va se réunir au complet au moins une autre fois (et plus si nécessaire) pour confirmer l'accord sur les principes clés et les recommandations.
Février-juin	Communications : un degré élevé de transparence est nécessaire dans ce processus afin d'assurer l'appui des membres. Des bilans publics réguliers seront prévus après chaque réunion du Comité de proposition. Un site Web spécial sera conçu (relié à chacun des sites Web des deux syndicats) pour afficher les documents. Le Comité va se pencher sur le rôle des médias interactifs / potentialités des médias sociaux.
Février-juin	Des réunions des délégué(e)s régionaux/sectoriels et des dirigeant(e)s seront organisées au besoin dans chaque syndicat (et, lorsque possible, des réunions conjointes peuvent aussi être tenues) pour informer les dirigeant(e)s locaux du processus et encourager la discussion.
Juillet	Finalisation du rapport du Comité de proposition qui sera diffusé au congrès de chacun des syndicats, y compris le matériel de communication.
Août / octobre	Présentation, discussion et adoption du rapport au congrès de chacun des syndicats.

Si les congrès des TCA et du SCEP approuvent la recommandation de mettre sur pied un nouveau syndicat canadien, le SCEP et les TCA ont l'intention ensuite de former un Comité du nouveau syndicat afin de préparer les statuts et les autres documents de fondation pour une telle organisation, et pour préparer des congrès constitutionnels extraordinaires en 2013 (qui seraient suivis d'un congrès de fondation du nouveau syndicat).